

Compte rendu du **CONSEIL MUNICIPAL**

Auger-Saint-Vincent, le 23/05/2016

Présents

Absents excusés : Sylviane Mierlot ; Jean-Paul Nuyttsens.

Pouvoirs : Francis Meunier à Fabrice Dalongeville ; Véronique Joly à Patrick Lamoureux ; Yannick Herbain à Daniel Herbain ;

ORDRE DU JOUR

1. Assainissement. Bilan d'étape des études à la parcelle.

Le maire fait un point sur les études d'assainissement en cours. La principale des trois, l'étude à la parcelle, s'est déroulée dans de très bonnes conditions. L'accueil des habitants a été très constructif ce qui a facilité le travail du bureau d'études. La restitution devrait être faite d'ici à fin juin. Seuls quelques habitants n'ont pas donné suite aux sollicitations. Il faudra s'assurer via une information en courrier recommandé qu'ils ont bien eu l'information portant sur l'étude.

En ce qui concerne les points de difficultés, ils concernent avant tout les terrains privés où se situent plusieurs habitations. Il a été décidé qu'une solution la moins onéreuse pour les riverains sera trouvée mais qu'elle sera bien prise en charge par ces derniers.

Fabrice Dalongeville évoque ensuite l'avant-projet de cahier des charges d'études de maîtrise d'œuvre et de station. Ces deux dernières études seront opérationnelles en 2017 et permettront ensuite de réaliser les travaux. Le maire réaffirme la position de la commune qui est de faire établir l'impact financier de l'exploitation des puits de captage. La prochaine réunion en sous-préfecture de Senlis prévue à la rentrée 2016 vise à établir le niveau de participation du syndicat des eaux d'Auger. En ce qui concerne la commune, la position avancée et argumentée est de dire que la servitude d'exploitation correspond à la différence du coût de la remise aux normes d'un assainissement autonome et le coût du collectif estimé à Auger-Saint-Vincent.

Par ailleurs, le maire rappelle que dans le cadre de cet avant-projet en cours d'instruction, le choix a été fait d'inclure les deux hameaux dans le schéma d'assainissement collectif.

2. Réseau de chaleur. Lancement de l'étude et perspectives.

Le maire distribue aux conseillers municipaux l'article du Parisien résumant le projet. Fabrice Dalongeville rappelle les objectifs de cette étude déjà évoquée en

Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 - Tél./Fax 03 44 59 16 58

conseil municipal. Il s'agit dans un premier objectif de protéger la ressource en eau en réfléchissant à la création d'une filière biomasse. C'est le bureau d'études rouennais Ceden qui a été missionné. Une première rencontre a eu lieu permettant de fixer le cadre général et la portée de l'étude. Un questionnaire sera élaboré et distribué aux habitants. L'étude porte en effet sur les bâtiments publics, les premiers visés mais aussi les 190 maisons. Nous profiterons de ce sondage pour recueillir des informations sur la précarité énergétique des habitations.

3. Journée citoyenne. Bilan.

Le maire félicite toutes celles et ceux qui ont participé à la seconde journée citoyenne, soit plus d'une centaine de personnes. Au nom du conseil, Fabrice Dalongeville remercie toutes celles et ceux qui ont apporté des outils et autres véhicules facilitant la réussite des travaux. Si en 2015 la valorisation de la journée a été estimée à 55 000 euros, elle devrait dépasser les 75 000 euros cette année. Le maire indique qu'une cérémonie de clôture sera organisée dans les prochaines semaines de façon à remettre comme l'an passé l'album de l'édition 2016.

4. Urbanisme. Délibération rétrocession de parcelle.

Le maire demande au conseil de prendre une délibération pour accepter la proposition de rétrocession à l'euro symbolique d'une bande de terrain de 140 m² située entre la rue Pomponne et les quatre terrains constructibles mise en vente par les propriétaires Lemercier/Gage. Il s'agit en fait d'une bande qui permettra de créer un trottoir.

5. Electricité. Délibération portant sur l'arrêté de fusion des syndicats d'électricité Sezeo et Forces Energies.

Le maire explique que la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) a acceptée la proposition du Sezeo et de Forces Energie de fusionner les deux syndicats d'électricité mais de ne pas réaliser la même opération avec le SE 60. Le conseil vote à l'unanimité.

6. Questions diverses.

- **Apéro Pizza.** Le premier apéro-pizza s'est très bien déroulé. Une vingtaine de personnes ont répondu présent à la proposition municipale. Le prochain rendez-vous aura lieu le 3^{ème} mardi du mois de juin.
- **Randonnée VTT.** La 4^{ème} randonnée VTT se déroulera le dimanche 5 juin.
- **Mur du cimetière.** Patrick Lamoureux indique que le changement des pierres du pilier de l'entrée du cimetière suite à des détériorations de l'une des sociétés de pompes funèbres nécessite de mobiliser la somme de 1 500 euros.
- **Eglise.** Suite à l'encombrement des noues de l'église, un couvreur-alpiniste fera une intervention dans les prochains jours. Le coût : 1 400 euros.
- **Fouilles archéologiques.** Laurence Cohen Carraud demande si des éléments d'information ont été communiqués suite aux fouilles réalisées au cours de

Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 - Tél./Fax 03 44 59 16 58

l'été 2015 entre Villeneuve et Auger. Le maire répond que non et indique qu'il faudra se rapprocher de l'Inrap.

- **Décharge du Bois du Roi.** Laurence Cohen Carraud demande des informations sur le dossier de décharge du bois du Roi. Le maire indique que le dossier sensible est en cours d'instruction par les services de la Préfecture. Fabrice Dalongeville réaffirme sa détermination à lutter contre la création de cette décharge sur le périmètre du BAC des puits de captage du syndicat d'Auger. Il souligne que des actions vont être entreprises en accord avec les associations environnementales du Valois et de l'Oise opposées également au projet. Laurence Cohen-Carraud encourage par ailleurs les élus municipaux à s'informer sur les dossiers Tafta, Ceta et du traité Tisa.
- **Voie Verte du Valois.** Le maire indique que le projet de Voie Verte du Valois avance bien et que les travaux sont à présent visibles entre Bets et Mareuil-sur-Ourcq.
- **Chemin des puits.** Laurent Desmet avance l'idée de fermer temporairement le chemin des puits pour permettre son « ré-enherbage » suite à la pose de la canalisation d'eau réalisée par le syndicat des eaux d'Auger.
- **CCAS.** Sabrina Derriche indique que les dernières places de cinéma disponibles pour les jeunes de la commune ont été données à ceux qui ont participé à la journée citoyenne.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève le conseil municipal à 21h16.

Le Maire, F.DALONGEVILLE